

SOLDATS AMERICAINS POURSUIVIS AU ROYAUME-UNI ET EN ITALIE

Ces mortels "tirs amis"

La justice italienne inculpe le soldat américain qui a tué Nicola Califari (l'agent secret ayant couvert la libération de la journaliste Giuliana Segrena détenue en Irak en 2005) et les magistrats instructeurs du Royaume-Uni ouvrent une enquête contre un autre Américain qui a été assassiné par "un tir ami", le caporal Matty Hull à El-Basra, toujours en Irak.

Ces deux embarrassantes affaires pour les USA sont d'autant plus délicates à gérer qu'elles mettent à mal les relations avec deux pays qui s'étaient montrés parmi les plus zélés dans leur soutien à l'agression contre l'Irak de Saddam Hussein. Si, depuis, il est vrai, l'Italie de Romano Prodi a infléchi, sérieusement, la ligne excessivement "pro-bushienne" de Berlusconi, il n'en demeure pas moins que Washington aura du mal, beaucoup de mal, que du

mal à se sortir de ces deux sales affaires. D'une part, il n'est pas coutumier que les soldats américains soient jugés pas des pays étrangers, fussent-ils, alliés et, d'autre part, si les USA laissent les leurs subir les foudres des justices britannique et anglaise cela mettra, carrément, le reste des troupes en Irak dans une situation intenable. Les politiques américains réclament, par ailleurs, que dès le départ tout était permis au corps expéditionnaire en Mésopotamie soddamiennne à partir du moment où les motifs de la guerre décidée et déclarée unilatéralement et en dehors de toute légalité internationale, étaient tous mensongers et faux. Il n'y a eu ni "découverte" d'armes de destruction massive cachées par Saddam Hussein, ni prolifération nucléaire, ni de liens solides ou durables avec Al-Qaïda de Ben Laden, ni organisations terro-

De notre bureau de Bruxelles,
Aziouz Mokhtari

ristes islamistes financées et/ou entraînées par Baghdad. Les militaires ne pouvaient donc ignorer que Bush et le puissant complexe militaro-industriel qui l'emploie ont envahi l'Irak pour des motivations plus proches de la rapine, du hold-up que de la raison d'Etat. De ce fait, donc la Maison-Blanche et l'armée devenaient liées par un accord tacite maffieux et permissif. D'où le sentiment d'impunité qui a prévalu et qui entoure cette drôle de guerre.

Abou Ghraïb, actes de sodomie et de fornication commis contre des Irakiens, tueries de civils, bombardements à l'aveuglette, vols, viols, piétinement et pillage. Les richesses archéologiques et artistiques dont ce pays qui fut, en son temps, le centre de l'univers — mais où sont donc passées les pièces, toiles et gravures du musée de Baghdad ? Tout cela n'est pas à enregistrer dans le chapitre "actes isolés" mais est bel et bien inscrit dans la nature même de la guerre de Bush.

Les actions en justice déclenchées contre des Américains en Europe prouvent, tout de même, que la vieille Europe n'a pas été complètement désincarnée par la barbarie américaine en Irak. Quant aux suites données aux affaires, attendons !

VOL DE LA POSTE DE ROUBA Le commanditaire était un facteur

Les voleurs du bureau de poste de Rouiba ont finalement été identifiés après une enquête approfondie menée par les services de la division est de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger. Il s'agit tout simplement d'un des employés de cette poste.

Occupant la fonction de facteur, ce dernier s'est caché dans les sanitaires de la poste jusqu'au départ de tout le personnel. Sachant au départ que ce bureau de poste n'était pas gardé par des veilleurs de nuit, le facteur sort de sa cachette vers 1h du matin et ouvre la porte d'entrée de la poste à ses deux acolytes qui l'attendaient dehors. Ces derniers cassent la porte du bureau du receveur et s'emparent du coffre dans lequel il y avait la coquette somme de 1 milliard et 26 millions de centimes. Aussitôt le butin pris, le gang prend le chemin de Bab-Ezzouar pour partager l'argent.

Les enquêteurs qui, d'emblée, avaient soupçonné une complicité interne ont procédé à un travail de recoupement conforté par la vérification des emprunts digitales des 75 employés de la poste de Rouiba. Une procédure qui a permis de retrouver la trace du fameux facteur. Après interrogatoire et devant la présentation des preuves matérielles, le mis en cause finira par reconnaître les faits et désigne ses complices qui, à leur tour, seront arrêtés. Présentés devant le procureur de la République, les prévenus ont été placés sous mandat de dépôt avant de répondre de leur acte devant le tribunal.

N. M.

NEDJMA

Des appels "Benx" jusqu'à mars

Entre le 8 février et le 8 mars, les abonnés de Nedjma peuvent profiter d'une formule qui leur permet de gagner un supplément de crédit. Baptisée «parlez Benx» repose sur une formule pour gagner 4 dinars de crédits contre 2 minutes d'appel cumulées. Tous les appels sont comptabil-

sés hormis ceux passés vers le numéro Nedjma plus, service clients, les serveurs vocaux, les numéros d'urgence et les appels en roaming. A noter enfin que les crédits gagnés sont transférés dans les 24 heures qui suivent les appels.

N. M.

A. M.

«Dans la grisaille d'Alger»

Tandis que je quittais ce matin le magasin de tabac et journaux avec ma pile de quotidiens sous le bras, je me suis retrouvé nez à nez avec Saddek.

Nos regards se sont croisés, mais il a feint de regarder ailleurs. Puis, il a quitté précipitamment la boutique craignant sans doute toute velléité de ma part de le saluer, ou d'esquisser ne serait-ce qu'un sourire. Je n'en avais nullement l'intention.

Comment aurais-je pu causer du tort à ce «petit garçon» de cinquante ans, soucieux en toute circonstance de ne jamais contrarier son «patron» son «chef», quoi que fasse celui-ci, quoi qu'il dise. «Que veux-tu c'est notre chef!». Que de fois ai-je entendu Saddek prononcer cette phrase !

Saddek et moi étions hier encore des collègues. Nos bureaux étaient mitoyens, non par choix, affinités, ou amitié, mais seulement parce que j'étais comme lui jusqu'à hier directeur central au ministère de... «Je fus», devrais-je dire puisque à quarante-neuf-ans, mon ministre a mis fin à mes fonctions de «cadre de la nation», de «haut cadre», de «cadre supérieur»...

C'est à la carte, à vous de choisir le titre qui vous agréé ! Pour être plus précis, il m'a sommé de faire valoir mes droits à la retraite.

Elle est arrivée beaucoup plus tôt que je ne l'avais prévue mais c'était cela, ou la porte sans aucune trace de mes vingt-sept (27) années de bons et loyaux services. La retraite est une militante zélée pour défendre le devoir de mémoire.

La mienne rappellera à tous ceux qui voudraient déjà m'enterrer que «je fus», que «j'ai été», que «j'avais été».

Saddek et moi avons sensiblement le même âge, les mêmes années de service, des diplômes universitaires identiques.

Mais là s'arrêtent nos ressemblances. Je ne sais même pas si je suis en droit de dire que je le connais. L'ai-je un jour entendu exprimer une opinion aussi banale soit-elle ? L'ai-je vu contrarié, surpris, fâché, révolté ? At-t-il dit, ne serait-ce qu'une fois non ? Je me souviens qu'il était toujours le dernier à s'exprimer en réunion — quand il s'exprimait d'ailleurs ! — pour dire : «Je suis d'accord avec vous monsieur le

ministre»... ou «monsieur le secrétaire général». Un jour l'un d'entre eux lui avait fait remarquer qu'il n'avait pas émis d'avis. Saddek était devenu alors célèbre dans tous les étages du ministère après qu'il eut fait cette réponse digne de figurer dans un bêtisier : «Je suis d'accord avec ce que vous pensez !» Je me dois de dire que si le cas de ce «bon» fonctionnaire était incurable, il n'était pas le seul.

Des Saddek, il en existait beaucoup dans mon ex-ministère, voire dans d'autres ministères. Le mal était horriblement contagieux. Je me souviens parfaitement des propos de mon ex-ministre lorsqu'il m'avait convoqué dans son bureau un mois avant l'élection présidentielle de 2004.

— Vous savez Nazim, je n'ai absolument rien contre vous, je dirai même que votre collaboration est excellente, mais pourquoi vous obstinez-vous à sortir des rangs ? pour quelles raisons contrairement à vos collègues foulez-vous à vos pieds l'obligation de réserve ? me dit-il.

Poli, pondéré, agréable, l'ex-ministre le

fut. Mais j'avais bien compris lors de cette entrevue — la dernière — qu'il avait déjà signé mon arrêt de mort et qu'il en suspendrait l'exécution si je décidais de reconnaître «mes fautes» en prenant un air penaud et repentant et rentrer dans les rangs au plus vite. L'obligation de réserve à laquelle il faisait allusion était mon choix pour un autre candidat à la présidentielle que le sien.

— Que pensez-vous, monsieur le ministre de ceux parmi vos collaborateurs qui préparent affiches et tee-shirts avec l'effigie de votre candidat ? Est-ce celle-là leur obligation de réserve ? répondis-je.

— Décidément, vous êtes têtus et nous n'avons plus rien à nous dire. Il se leva et mit fin à l'entretien. Depuis, à mes vingt-sept années, on a ajouté les infractions : «ingérable», «infréquentable», «rebel» et la plus grave : «opposant». Avec celle-ci : «opposant» on n'a aucune chance de s'en sortir ! Comment lutter contre ceux qui disent : «Ou tu es avec nous et si tu ne l'es pas, donc tu es contre nous ? Ce syllogisme d'un genre particulier donne le droit à ses

adeptes de crier plus fort que les autres, d'insulter les hommes libres, de renvoyer d'autres à la maison. Là où ils pensent qu'ils ne les dérangeront plus peuvent-ils leur ôter la vie ? Le goût de vivre ? peuvent-ils enterrer leurs idéaux ?

Leurs convictions ? peuvent-ils détruire leurs neurones ? Ceux-là mêmes qui permettent à leur cerveau d'émettre des idées bien conçues et limpides. Lorsqu'il sera retiré, mon ex-ministre n'aura pas ma chance de pouvoir enfin jouir de chaque instant qui passe. Il ne le pourra pas, car si on lui avait annoncé deux heures avant sa nomination qu'il avait été choisi pour occuper des fonctions ministérielles, il aurait cru à une plaisanterie de mauvais goût. Deux heures après, il croit dur comme fer qu'il est né pour être ministre. Il dit d'ailleurs qu'il en est tellement sûr qu'il ne sait plus faire autre chose. Ministre ou rien.

La retraite ? Elle ne le concerne pas, c'est une sanction prévue pour les récalcitrants. Lui à tous les atouts dit-il : Il a été choisi pour son lieu de naissance, son allégeance au chef

Par Leïla Aslaoui



et il dit comme Saddek : «Je suis de votre avis» à son chef.

Je sais qu'en sus de la règle qui veut que la fonction crée l'organe, les Saddek de mon pays en ont rajouté une autre : la fonction crée l'homme. Je n'en ai cure, car si les Saddek sont certes de plus en plus nombreux, les Nazim comme moi, seront toujours là pour faire désordre et faire entendre leurs voix discordantes.

Je regagne la maison et prends conscience pour la première fois de ma chance d'avoir une épouse et des enfants merveilleux, un homme douillet et chaleureux. J'ai enfin le temps de vivre et serai presque tenté de remercier mon ex-ministre de m'avoir «vidé» de ce que j'ai cru à tort être mon seul univers : le ministère.

L. A.